



Les activités au sein de la FVV

Table de matières

FVV:

- 1. Année viticole 2012
- 2. Vendanges 2012 Valais
- 3. Vendanges 2012 Suisse
- 4. Grande distribution
- 5. Stocks fin 2012
- 6. Rendement brut viticole
- 7. Evolution de l'encépagement valaisan
- 8. Consommation de vins en Suisse
- 9. Vitival
- 10. VitiSol
- 11. Ecole cantonale de l'agriculture
- 12. Prix location parcelles viticoles
- 13. PA 2014 2017

IVV:

- 14. Grand Cru
- 15. Blocage de financement
- 16. Campagne promotion 2013
- 17. Activités promotionnelles
- 18. Suivi qualité vigne et vin
- 19. Prix indicatifs 2012

FSV

- 1. Succès IVVS/FSV en politique fédérale
- 2. Forum vitivinicole suisse (FVVS)
- 3. Frais de production en viticulture

FVV

1. Année viticole 2012

Après un mois de février froid (10 jours consécutifs avec des températures inférieures à -10°C à Sion), le débourrement des vignes a été rapide, favorisé par la douceur exceptionnelle du mois de mars avec une température supérieure de 3°C à la moyenne des 30 dernières années. Le développement de la végétation a stagné durant le mois d'avril. Le mois de mai a été marqué par un gel de printemps qui a touché env. 150 ha de vigne. Les pluies du mois de juin ont favorisé localement la coulure et le millerandage ainsi qu'une pression d'oïdium jamais vécue. Les mois de juillet et août ont permis à la formation des baies de se dérouler dans des conditions optimales. Au cours de l'automne, la maturation de la vendange a été lente ce qui permet une conservation optimale des qualités gustatives des raisins. L'ouverture des vendanges a été fixée par l'IVV au 24 septembre 2012. Les deux premières semaines de vendanges avec une météo favorable ont permis de récolter la majorité des Pinot Noir et Gamay et quelques Fendant. Le reste de la vendange s'est déroulé sous un ciel souvent peu clément. Malgré tout, et avec des tris conséquents sur quelques parcelles par les viticulteurs, une vendanges optimale en qualité a pu être encavée. Les dégustations laissent augurer d'un très beau millésime 2012 et nous attendons avec impatience les premières mises.

2. Vendanges 2012 - Valais

En 2012, la teneur en sucre du Chasselas (77.2°Oe) est légèrement en dessous de la moyenne décennale (79.4°Oe). Par contre, le Pinot Noir (94.1°Oe) et le Gamay (91.4°Oe) sont dans la moyenne des 10 dernières années.

Prix et Quantités :

- Prix

Pour rappel:

Les prix indicatifs IVV publiés en 2012 pour les vendanges 2012 sont :

Cépage	Quantité/m2	Prix/kg	
Chasselas	1.3	3.00	
Autres cépages blancs et rouges	1.2		
Pinot Noir et Gamay	1	3.00 à 3.30	
Goron	1.4		
Humagne rouge	1.2	4.90	
Heida/Païen	1.2	5.20	·
Arvine et Cornalin	1.2	5.40	

Nous constatons malheureusement que plusieurs grands acteurs de marché n'arrivent pas à répondre à ces prix indicatifs et les vignerons se trouvent dans une situation financière plus que délicate.

Quantités :

Total vendanges 2012 : 37.7 millions de litres soit 12.9 % de moins qu'en 2011

Principaux cépages :

Cépage	Quantité 2012 millions de	Quantité 2011 millions de	Différence	Différence %	Surfaces en ha
	litres	litres			Cirila
Total	37.7	43.3	-5.6	-12.9	5001
Chasselas	9.2	10.0	-0.8	- 8.0	1014
Pinot Noir	11.3	13.9	-2.6	-18.7	1646
Gamay	4.5	5.7	-1.2	-21.05	674
Sylvaner	2.1	2.4	-0.3	-12.5	239.7
Pt. Arvine	1.37	1.44	-0.07	-4.86	157
Païen/Heida	0.79	0.74	+0.05	+6.75	92
Syrah	1.16	1.37	-0.21	-15.32	160
Humagne rg.	1.19	1.24	-0.05	-4.0	130
Cornalin	0.913	0.897	+0.016	+1.8	122
Merlot	0.8	0.76	+0.04	+5	92

Actuellement on peut dire que le marché de Pinot Noir/Gamay/Dôle s'est détendu contrairement au Chasselas, dont la récolte de tous les Cantons producteurs affiche des vendanges légèrement en baisse mais pas suffisamment pour détendre le marché et diminuer les stocks.



3. Vendanges 2012 – Suisse

Vendanges Suisse						
	an 2011			an 2012		
Canton	Surface (ha)	Quantité récoltée (hl)	Quantité lt/m2	Surface (ha)	Quantité récoltée (hl)	Quantité lt/m2
ZH	615	38008	0.61801626	613	31424	0.512626427
BE Lac de Thoune + reste	22	0	0	22	1293	0.587727273
LU	40	2396	0.599	42	2195	0.522619048
UR+OW+NW	4	169	0.4225	4	145	0.3625
SZ	39	1121	0.287435897	39	1488	0.381538462
GL	2	94	0.47	2	75	0.375
ZG	2	99	0.495	2	97	0.485
SO	9	444	0.493333333	9	264	0.293333333
BS	5	353	0.706	5	240	0.48
BL	115	7354	0.639478261	115	4403	0.382869565
SH	482	26211	0.54379668	483	27730	0.574120083
AR+AI	5	234	0.468	5	148	0.296
SG	216	10982	0.508425926	214	8536	0.398878505
GR (sans le Misox)	421	25251	0.599786223	421	22140	0.525890736
AG	395	20829	0.527316456	394	16977	0.430888325
TG	263	16922	0.643422053	262	13786	0.526183206
Suisse alémanique	2635	150467	0.571032258	2632	130941	0.497496201
Misox (GR)	30	0	0	30	1436	0.478666667
TI	1055	53949	0.511364929	1061	55215	0.520405278
Suisse italophone	1085	53949	0.497225806	1091	56651	0.519257562
BE Lac de Bienne	222	16996	0.765585586	222	12787	0.575990991
FR	115	8703	0.756782609	116	7790	0.671551724
VD	3814	307022	0.80498689	3811	284992	0.747814222
VS	5042	434031	0.860831019	5001	376747	0.753343331
NE	594	34516	0.581077441	595	30316	0.509512605
GE	1440	115094	0.799263889	1438	103665	0.720897079
JU	14	455	0.325	14	151	0.107857143
Suisse romande	11241	916817	0.815600925	11197	816448	0.729166741
Total Suisse	14961	1121233	0.749437203	14920	1004040	0.672949062

4. Grande distribution (GD)

Les derniers chiffres de la GD datent du 31.12.2012

Ensemble du marché des vins en GD

Comparaison	des prix move	ens en CHF/I p	our les années		Comparaison	des volumes	en litres pour	les années
type de vin	2011		Différence		2011		Différence	
ensemble du marché des								
vins en GD	9.16	9.22	0.06	0.70%	104'440'000	101'439'000	-3'001'000	-2.90%
ensemble du								
marché des								
vins blancs en GD	9.23	9.27	0.04	0.40%	29'300'000	29'365'000	65'000	0.20%
ensemble du	0.20			01.071				0.2071
marché des								
vins blancs étrangers en								
GD	8.5	8.7	0.2	2.40%	10'500'000	9'909'000	-591'000	-5.60%
ensemble du								
marché des vins blancs								
suisses en								
GD	9.63	9.56	-0.07	0.70%	18'800'000	19'456'000	656'000	3.50%
ensemble du								
marché des vins rouges								
en GD	9.44	9.52	0.08	0.80%	65'030'000	62'095'000	-2'935'000	-4.50%
ensemble du								
marché des vins rouges								
étranger en								
GD	8.98	9.06	0.08	0.90%	55'640'000	52'700'000	-2'940'000	-5.30%
ensemble du marché des								
vins rouges								
suisses en								
GD	12.07	12.1	0.03	0.20%	9'390'000	9'398'000	8'000	0.10%
ensemble du marché des								
vins rosés en								
GD	7.17	7.18	0.01	0.10%	10'135'000	10'058'000	-77'000	0.80%
ensemble du marché des								
vins rosés								
étranger en								
GD ensemble du	6.1	6.09	-0.01	-0.20%	7'407'000	7'404'000	-3'000	0%
marché des								
vins rosée								
suissen en	10.07	10.22	0.15	1.50%	217281000	2165 41000	741000	2.70%
GD Valais	10.07	10.22	0.15	1.50%	2'728'000	2'654'000	-74'000	-2.70%
Ensemble								
des vins valaisans en								
GD	11.09	11.1	0.01	0.10%	13'500'000	13'487'000	-13'000	0.10%
ensemble								
des vins								
blancs VS en GD	10.7	10.94	0.24	2.20%	6'500'000	6'280'000	-220'000	-3.40%
Fendant en								
GD	8.94	8.99	0.05	0.60%	3'350'000	3'132'000	-133'000	-6.50%
Johannisberg en GD	13.97	14.1	0.13	0.90%	510'000	533'000	23'000	4.50%
Dôle blanche	13.37		0.13	0.3070	310 000	333 000	23 000	1.50%
en GD	9.41	9.47	0.06	0.60%	1'700'000	1'613'000	-87'000	-5.10%
autres vins blancs en GD								
(sans								
Fendant,Joha								
nnisb.Dôle	47.00	4770		2.50%	940'000	110041000	CALOGO	C 5001
bl.) Pt. Arvine en	17.28	17.72	0.44	2.50%	940'000	1'001'000	61'000	6.50%
GD	16.68	16.89	0.21	1.30%	477'000	482'000	5'000	1.00%
Païen/Heida					40.105	22212		c
en GD ensemble	19.88	18.8	-1.08	-5.40%	134'000	222'000	88'000	65.70%
des vins								
rouges VS en				_				_
GD Dôle en GD	12.04 10.83	11.77 10.49	-0.27 -0.34	-2.20% -3.10%	5'320'000 2'880'000	5'484'000 3'044'000	164'000 164'000	3.10% 5.70%
Pinot Noir en	10.63	10.49	-0.34	-3.10%	2 880 000	5 044 000	104 000	5.70%
GD	12.99	12.71	-0.28	-2.20%	890'000	991'000		
Goron en GD	8.42	7.83	-0.59	-7.00%	370'000	371'000	1'000	0.30%
autres vins rouges VS en								
GD (sans								
Dôle,P.N. et					414.00100	4107=104	400105	0 ===:
Goron) Cornalin en	16.06	15.87	-0.19	-1.20%	1'180'000	1'077'000	-103'000	-8.70%
GD	17.05	17.7	0.65	3.80%	219'000	200'000	-19'000	-8.70%
Humange								
rouge GD ensemble	15.55	15.32	-0.23	-1.50%	416'000	440'000	24'000	5.80%
des vins								
rosés VS en				_				_
GD	9.64	9.57	-0.07	-0.70%	1'680'000	1'720'000	40'000	2.40%

Synthèse :						
vias blasses	Valumas			Valaura		
vins blancs:	Volumes Litres 2012	Parts *	Variations 2011/2012	Valeurs Variations 2011/2012	CHF/L 2012	Variations 2011/2012
annulle de mark!	2012651000	4000/	0.200/	0.00/	0.27	0.400/
ensemble du marché	29'365'000		0.20%	0.60%		0.40%
Vins étrangers	9'909'000		-5.60%	3.20%		2.40%
Marché CH toutes catégories	19'456'000		3.50%	2.76%		
Vins du Valais toutes catégories	6'280'000		-3.40%	-1.10%		
Fendant	3'132'000		-6.50%	-5.90%		0.60%
Johannisberg	533'000		4.50%	5.40%		
Dôle blanche	1'613'000		-5.10%	-4.50%		0.60%
Vins blancs Valais (sauf Fendant, Johannisberg et Dôle Blanche)	1'001'000		6.50%	10.00%		2.50%
Petite Arvine	482'000	1.60%	1.00%	2.30%	16.89	1.30%
Païen/Heida	222'000	0.80%	65.70%	60.20%	18.8	-5.40%
vins rouges	Volumes			Valeurs		
			Variations	Variations		Variations
	Litres 2012	Parts *	2011/2012	2011/2012	CHF/L 2012	2011/2012
ensemble du marché	62'095'000	100.00%	-4.50%	-3.70%	9.52	0.80%
vins étranger	52'700'000	84.90%	-5.30%	-4.30%	9.06	0.90%
Marché CH toutes catégories	9'398'000	15.10%	0.10%	0.30%	12.1	0.20%
Vins du Valais toutes catégories	5'484'000	8.80%	3.10%	0.90%	11.77	-2.20%
Dôle	3'044'000	4.90%	5.70%	-2.50%	10.49	-3.10%
Pinot Noir	991'000	1.60%	11.30%	9.10%	12.71	-2.20%
Goron	371'000	0.60%	0.30%	-6.70%	7.83	-7.00%
Vins rouges du Valais (sans Dôle, Pinot Noir et Goron)	1'077'000	1.70%	-8.70%	-9.50%	15.87	-1.20%
Cornalin	200'000	0.30%	-8.70%	-4.70%	17.1	3.80%
Humagne rouge	440'000	0.70%	5.80%	-4.40%	15.32	-1.50%
vins rosés	Volumes			Valeurs		
VIII 100C	VUIUITIES		Variations	Variations		Variations
	Litres 2012	Parts *	2011/2012	2011/2012	CHF/L 2012	2011/2012
ensemble du marché	10'058'000	100.00%	-0.80%	-0.60%	7.18	0.10%
vins étrangers	7'404'000	75.00%	0.00%	-0.20%	6.09	-0.20%
Marché CH toutes catégories	2'254'000	25.00%	-2.70%	-1.20%	10.22	1.50%
Vins du Valais toutes catégories	1'720'000					

5. StocksAu niveau stock on se situe aujourd'hui :

Cépages :	stock	(mio/	lts.)	Vente (mio/lts)	mois de co	onsomm	ation	normal mois
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	
Fendant	11.09	12.2	12.38	8.59	8.83	7.99	15.49	16.63	18.59	16
Johannisberg	2.72	3.08	2.86	2.21	2.24	2.42	14.77	16.50	14.18	
spécialités bl.	5.85	6.55	6.28	3.8	4.28	4.18	18.47	18.36	18.03	22
Dôle blanche	2.23	2.43	2.72	1.73	2.24	2.08	15.47	13.02	15.69	16
P.N./Gamay/										
Dôle	18.12	18.9	16.81	11.63	11.63	11.47	18.70	19.51	17.59	18
Œil de Perdrix	1.73	2.75	2.72	1.79	2.12	2.5	11.60	15.57	13.06	16
Spécialités rg.	8.24	9.67	9.71	4.18	4.39	4.96	23.66	26.43	23.49	24

Il résulte du tableau, des stocks qu'on peut considérer tout à fait adaptés au marché, sauf pour le Chasselas où le stock est actuellement trop important. Mais attention, si cette année la nature est généreuse nous pourrions à nouveau avoir un problème de marché dans nos principaux cépages rouges et Fendant et le prix du raisin, malgré une amélioration de marché passager ne suit que rarement, ou suit toujours la même courbe.

D'où l'importance de gérer le marché par nous-même, les vignerons, même si une diminution de quota avec une diminution de prix est difficile à supporter.

6. Rendement brut viticole

Année	Rendement brut en mio.de frs.	Différence mio.de frs.	Surface cantonale	Rendement brut Frs./ha
2009	199		5092	39'080
2010	187	-12	5070	36'890
2011	185	-2	5042	36'690
2012	166	-19	4976	33'360

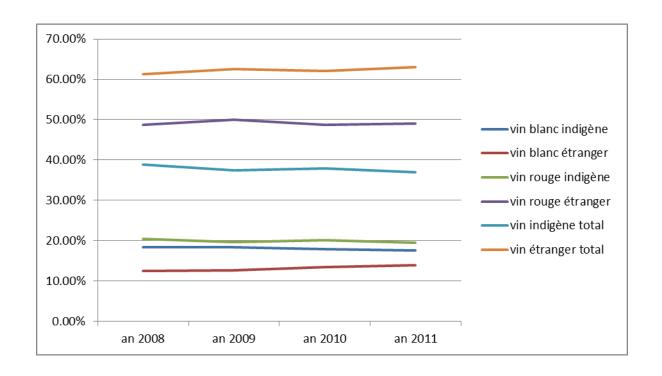
On s'aperçoit que notre rendement brut est en constante baisse et avec un rendement brut/ha actuel la durabilité de nos entreprises viticoles n'est plus assurée.

7. Evolution de l'encépagement valaisan

Pinot Noir Chasselas Gamay total cépages principaux Arvine Cornalin Humagne rouge Sylvaner Syrah Chardonnay Pinot Gris Merlot Savagnin blanc améliorateurs Différence total total vignoble	1991 1732 1875 984 4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675 5266	2011 1646 1014 674 3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	2012 1624 994 654 3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241 297 1704			
Chasselas Gamay Otal cépages principaux Arvine Cornalin Humagne rouge Gylvaner Gyrah Chardonnay Pinot Gris Merlot Gavagnin blanc Giméliorateurs Différence Otal	1732 1875 984 4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	1646 1014 674 3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	1624 994 654 3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241			
chasselas Gamay Otal cépages principaux Arvine Cornalin Ilumagne rouge ylvaner yrah Chardonnay inot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Offérence otal	1875 984 4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	1014 674 3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	994 654 3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241 297			
Chasselas Gamay Otal cépages principaux Arvine Cornalin Humagne rouge Gylvaner Gyrah Chardonnay Pinot Gris Merlot Gavagnin blanc Giméliorateurs Différence Otal	1875 984 4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	1014 674 3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	994 654 3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241 297			
Samay otal cépages principaux arvine Cornalin dumagne rouge ylvaner yrah Chardonnay Vinot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Différence otal	984 4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	674 3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	654 3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241 297			
otal cépages principaux urvine fornalin lumagne rouge ylvaner yrah hardonnay inot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs offérence otal	4591 39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	3334 157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	3272 166 128 134 241 162 69 75 94 97 241 297			
Arvine Cornalin dumagne rouge ylvaner yrah Chardonnay Vinot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Différence otal	39 14 44 271 19 46 52 1 14 6 169	157 122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	166 128 134 241 162 69 75 94 97 241			
Cornalin Humagne rouge Sylvaner Syrah Chardonnay Pinot Gris Merlot Savagnin blanc Sméliorateurs Différence otal	14 44 271 19 46 52 1 14 6 169 675	122 130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	128 134 241 162 69 75 94 97 241 297			
Humagne rouge ylvaner yrah Chardonnay Pinot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Différence otal	44 271 19 46 52 1 14 6 169	130 240 160 69 75 92 92 233 297 1667	134 241 162 69 75 94 97 241 297			
ylvaner yrah Chardonnay Pinot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Différence otal	271 19 46 52 1 14 6 169 675	240 160 69 75 92 92 233 297 1667	241 162 69 75 94 97 241 297			
yrah Shardonnay Sinot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs Différence otal	19 46 52 1 14 6 169 675	160 69 75 92 92 233 297 1667	162 69 75 94 97 241 297			
hardonnay inot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs offérence otal	46 52 1 14 6 169 675	69 75 92 92 233 297 1667	69 75 94 97 241 297			
inot Gris Merlot avagnin blanc méliorateurs ifférence otal	52 1 14 6 169 675	75 92 92 233 297 1667	75 94 97 241 297			
Merlot avagnin blanc méliorateurs ifférence otal	1 14 6 169 675	92 92 233 297 1667	94 97 241 297			
avagnin blanc méliorateurs ifférence otal	14 6 169 675	92 233 297 1667	97 241 297			
méliorateurs ifférence otal	6 169 675	233 297 1667	241 297			
oifférence otal	169 675	297 1667	297			
otal	675	1667				
			1704			
otal vignoble	5266		=, 0 .			
		5001	4976			
5000 4000 3000 2000 1000 0	Jud Holf elds Carroll	dat in e din de chi de	Man and air part of a special part of a special property of the special proper	ateus enteratados de la	-	an 1991an 2011an 2012

8. Consommation de vin en Suisse

Consommation de vin en Suisse				
en hl	2008	2009	2010	2011
Vin blanc suisse	7501050	7641607	7071060	
stock début	769'260	761'637	797'062	793'870
récolte sans jus de raisin	502'244	525'891	496'988	536'217
Quantité disponible	1'271'504	1'287'528	1'294'050	1'330'087
stock fin	761'637	797'062	793'870	850'052
consommation vin blanc suisse	509'867	490'466	500'180	480'035
Vin blanc étranger				
stock début	102'361	113'730	121'461	113'87
importations en vrac	218'268	206'577	206'927	207'904
importations en bts.	140'297	148'546	159'823	167'054
disponibilités	460'926	468'853	488'211	488'835
stock fin	113'730	121'461	113'877	106'05
consommation vin blanc étranger	347'196	347'392	374'334	382'784
consommation total vin blanc	857'063	837'858	874'514	862'819
en % du vin blanc total				
vin blanc indigène	59.49%	58.54%	57.20%	55.64%
vin blanc étranger	40.51%	41.46%	42.80%	44.36%
Vin rouge suisse				
stock début	861'096	861'492	907'067	877'63
récolte sans jus de raisin	570'047	585'597	533'347	582'94
	1'431'143	1'447'089	1'440'414	1'460'57
Quantité disponible stock fin				925'79
	861'492	907'067	877'631	
consommation vin rouge indigène	569'651	540'022	562'783	534'78:
Vin rouge étranger				
stock début	515'558	474'988	468'104	483'72
importations en vrac	642'195	663'053	627'832	561'372
importations en bts.	673'706	708'959	753'830	764'82
disponibilités	1'831'459	1'847'000	1'849'766	1'809'91
stock fin	474'988	468'104	483'723	466'98
consommation vin rouge étranger	1'356'471	1'378'896	1'366'043	1'342'93
consommation total vin rouge	1'926'122	1'918'918	1'928'826	1'877'71
en % du vin rouge total				
vin rouge indigène	29.58%	28.14%	29.18%	28.48%
vin rouge étranger	70.42%	71.86%	70.82%	71.52%
consommation totale en Suisse	2'783'185	2'756'776	2'803'340	2'740'53
dont vin indigène	1'079'518	1'030'488	1'062'963	1'014'81
dont vin étranger	1'703'667	1'726'288	1'740'377	1'725'718
contrôle	2'783'185	2'756'776	2'803'340	2'740'534
en %				
vin blanc indigène	18.32%	17.79%	17.84%	17.52%
vin blanc indigene vin blanc étranger	12.47%	17.79%	13.35%	13.979
	20.47%			
vin rouge indigène		19.59%	20.08%	19.519
vin rouge étranger	48.74%	50.02%	48.73%	49.00%
vin indigène total	38.79%	37.38%	37.92%	37.03%



9. Vitival

Vous trouvez le Rapport de l'année 2012 sur le site <u>www.vitival.ch</u> sous document – Rapports annuels.

10. VitiSol

En 2010 Vitival a lancé un projet auprès l'OFAG basé sur l'article 77a, utilisation durable de ressources naturelles. Vitival a choisi le thème sol comme ressource durable et a intitulé le projet VitiSol : exploitation durable des sols viticoles en zone sèche. Le projet a été accepté par l'OFAG et Vitival a formé un groupe de travail (coaché par Mr. Michel Fischler d'Agridea) pour l'élaboration du projet durant les années 2011 et 2012. Ce projet a été accepté par l'OFAG en décembre 2012 et le lancement du projet a été fixé au jour de l'AG de Vitival, soit le 14.03.2013. Le projet s'étalera sur une durée de 6 ans (2013 – 2018). L'idée du projet en bref est de diminuer l'usage d'herbicide en proposant plusieurs alternatives d'entretien de sol et ainsi d'anticiper la diminution probable du nombre d'herbicides disponibles. VitiSol propose 7 mesures adaptées aux différentes conditions pédoclimatiques du Valais tel que :

- 1. Engazonnement par semis
- 2. Enherbement spontané
- 3. Travail du sol
- 4. Couverture organique
- 5. Engrais vert
- 6. Apport de matière organique
- 7. Plantation de haie brise vent

Ces mesures sont accompagnées par un soutien technique et un monitoring par la personne engagée pour ce projet, M. Eric Perruchoud, viticulteur et ingénieur en viticulture et œnologie HES-SO. Le projet prévoit un soutien financier d'un montant total de Frs. 5,9 millions, 4,1 millions de Frs. sont pris en charge par la Confédération. Les montants restants seront pris en charge par les vignerons qui participent au projet et par le Canton du Valais (Service Cantonal de l'Agriculture, Service des forêts et paysages et Service de l'environnement) et d'autres

partenaires financiers. Vitival s'est aussi adressé aux associations professionnelles. Le comité de la FVV étant favorable au projet, il prévoit de financer un montant conséquent de 16'700.--/an sur la durée des 6 ans.

11. Ecole cantonale d'agriculture

Relève du monde vitivinicole :

M. Guy Bianco, directeur de l'école cantonale d'agriculture nous a informés sur la baisse des effectifs des apprentis vitivinicoles ; cavistes et viticulteurs.

En effet, on constate depuis plusieurs années une baisse des effectifs.

Effectif en première année - EAV

Année	2010	2011	2012
Viticulture	6	5	6
Caviste	6	6	2

Les effectifs sont renforcés en 2^{ème} année dus à des débuts de formation par des personnes ayant fait le collège, ou un CFC dans une autre profession ou faisant après la viticulture une formation de caviste :

Année	2010	2011	2012
Viticulture	12	5	11
Caviste	4	7	7

Il évoque différentes raisons :

- Nouveau système de formation avec en 1ère et 2ème année 360 périodes d'école et en 3ème année 880 périodes (plus de 6 mois d'école)
- Situation du marché vitivinicole morose
- Restructuration d'entreprises surtout au niveau des caves

Pour assurer la relève pour la surface viticole valaisanne il faudrait en moyenne former 15 à 16 jeunes par année.

Il serait aussi important de donner une image d'une profession dynamique.

12. Prix location parcelles viticoles

Un groupe de travail composé de M. Jean-Luc Délèze du SCA, Maître Blaise Fontannaz,

M. Roland Vergères et de M. Eric Germanier s'est penché sur l'adaptation des tarifs indicatifs du fermage des parcelles de vigne.

Les principaux changements :

Relation sol-cépage-climat-marché (francs par m2) moyenne bonne Terrain nu 0,10 - 0,30 Frs./m2
Rémunération du capital-plantes reconstitué par le bailleur (selon la variété du cépage) 0,00 - 0,70 Frs./m2
Fermage global, avec installation d'arrosage 0,10 - 1,00 Frs./m2

Frais d'entretien de la jeune vigne (francs par are) 1ère année et 2ème année Non mécanisé 1.14 Frs./m2 en 1ère et 1.49 Frs./m2 en 2ème année. Mécanisation légère 1.14 Frs./m2 en 1ère 1.46 Frs./m2 en 2ème année. Tracteur 1.02 Frs/m2 en 1ère - 1.14 Frs./m2 en 2ème année.

Ce tableau a été fait sur la base de la fiche numéro 0.42 des Frais d'entretien de la jeune vigne d'Agridea à Lausanne, édition mars 2012. Les frais de fermage ainsi que l'intérêt ne sont pas pris en compte.

Il faut noter que le tarif applicable selon le guide fédéral d'estimation est toujours de Fr. 0.60/m2 pour le terrain nu. Les prix édités par la CVA sont des recommandations.

13. Politique agricole 2014 – 2017

Points importants concernant la viticulture notamment :

- suppression de l'article permettant aux entreprises qui écoulent leurs produits par la vente directe d'être exemptées du paiement de contribution pour la promotion, ce point a été refusé par les Chambres fédérales
- maintien des paiements directs pour les zones à bâtir accepté par les Chambres fédérales
- suppression des limites de fortune et de revenu accepté par les Chambres fédérales
- crédits d'investissement accordés au propriétaire et au fermier pour des mesures individuelles d'adaptation au marché pour les cultures spéciales – accepté par les Chambres fédérales
- Le Conseil des Etats a également suivi le National en acceptant d'augmenter de 160 millions de francs le crédit cadre de la PA 2014 – 2017. L'agriculture bénéficiera ainsi de 40 millions par ans de plus que prévu initialement au budget pour les améliorations structurelles
- L'exploitant dispose d'une formation agricole statu quo

Enfin, les ordonnances seront particulièrement importantes pour la viticulture en matière de paiements directs. Elles seront vraisemblablement mises en consultation d'ici la fin du mois de mars – début avril 2013.

IVV

14. Grands Crus: signe distinctif

Le signe distinctif de la bouteille a été abandonné au profit d'une étiquette de certification Grand Cru, car deux communes faisaient farouchement opposition à la bouteille.

La solution de l'étiquette de certification Grand Cru est la meilleure solution trouvée.

Pour les communes qui souhaitent toutefois utiliser une bouteille comme signe distinctif, la seule possibilité est la bouteille Grand Cru Vétroz, avec la mention « Grand Cru ».

Une demande de modification de l'article 13 du règlement Grand Cru sera adressée à l'Etat du Valais, comme suit :

Article 13 - Dispositions relatives à la commercialisation

1

Le signe distinctif et uniforme à la commercialisation des vins Grand Cru est le macaron de certification Grand Cru, dont les droits sont détenus par l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais (IVV), à l'usage exclusif des vins Grand Cru.

2

Le macaron de certification Grand Cru est identifié avec le sigle de la Marque Valais et le nom de la commune suivant la mention « Grand Cru » et est positionné au dos de la bouteille conformément au cahier des charges.

3

Pour les communes Grand Cru au bénéfice d'une homologation de leur règlement par le Conseil d'Etat, cet article entre en vigueur pour les vins commercialisés dès le millésime 2012, sauf pour les vins issus des cépages soumis aux conditions de l'article 95 de l'OVV.

4

Les vins Grand Cru sont obligatoirement vinifiés et mis en bouteilles en Valais.

5

L'Interprofession délègue aux organismes chargés des contrôles de cave le contrôle relatif à la traçabilité des lots.

15. Blocage de financement

L'IVV est préoccupée de trouver la solution la plus efficace possible pour l'encavage qui souhaiteraient améliorer le financement de leurs stocks.

Le principe de base du blocage de financement :

Une proposition est faite aux vignerons-encaveurs de bloquer une partie de leurs stocks de vrac issus de certains cépages qui favorisent un stockage trop important.

Celui qui est d'accord de pratiquer ce blocage bénéficie d'un prêt de la part d'une banque à un taux très raisonnable. Au bout de quelques mois, *en principe dans l'année viticole*, le stock est débloqué et la banque est remboursée. En d'autres termes, il s'agit d'une garantie mobilière contre laquelle le vigneron bénéficie d'un prêt de la part d'une banque.

Les objectifs principaux : éviter les fluctuations et favoriser des facilités de trésoreries aux vignerons-encaveurs qui devraient servir en premier lieu pour le paiement de la vendange aux fournisseurs.

Et la condition essentielle réside dans la garantie par l'Etat du Valais.

Actuellement le cadre d'utilisation du blocage de financement est beaucoup trop restrictif et les vignerons-encaveurs ont été dissuadés d'entreprendre les démarches nécessaires. L'IVV souhaite un système plus souple et mieux adapté à la réalité de notre canton.

16. Campagne promotion 2013 -

L'IVV par la commission promotion a élaboré une stratégie pour le moyen à long terme. Ce qui n'empêche pas de la faire évoluer selon les circonstances et les diverses opportunités.

L'IVV a en effet pour tâche de respecter une stratégie tout en restant ouvert, afin d'introduire une dynamique ; nous devons faire bouger les lignes sans toucher aux fondations. La mission est d'avancer, de penser autrement, de réinventer, de reformuler, d'être inventifs.

Pour un défi de taille :

créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble de la filière viticole valaisanne!

USP

Rappel de la définition : L'Unique Selling Proposition ou USP est la promesse principale utilisée dans le cadre d'un discours publicitaire ou d'un entretien de vente.

Pour délivrer tout son potentiel de conviction, l'unique selling proposition ne doit pas pouvoir être utilisée par la concurrence et doit être basée sur un élément réellement différenciateur.

En d'autres termes : ce que nos clients actuels et potentiels attribuent aux Vins du Valais comme valeur unique identitaire.

- notre USP actuel:

Petite Arvine et Cornalin

- notre futur USP:

Diversité (... de la vigne aux vins)

Rappel de la définition : Caractère de ce qui est divers, varié, différent ; variété, pluralité.

Exemple : la diversité des terroirs et des cépages.

Diversité des terroirs Diversité des cépages

Quoi?- des terroirs d'exception = lieux sur lesquels la vigne enfante depuis un grand nombre d'année nos vins à l'expression aromatique unique qui représentent la grande réputation du vignoble valaisan.

Comment?

- la terre = le respect (méthodes innovantes et durables); un patrimoine naturel unique.
- les cépages = une grande variété.
- le climat = sec; ensoleillement généreux; pureté.
- la biodiversité à l'intérieur et aux alentours du vignoble
- l'Homme = le travail de nos vigneronnes et de nos vignerons; le savoir-faire qui se transmet de générations en générations; garantie de qualité, d'authenticité et de passion.

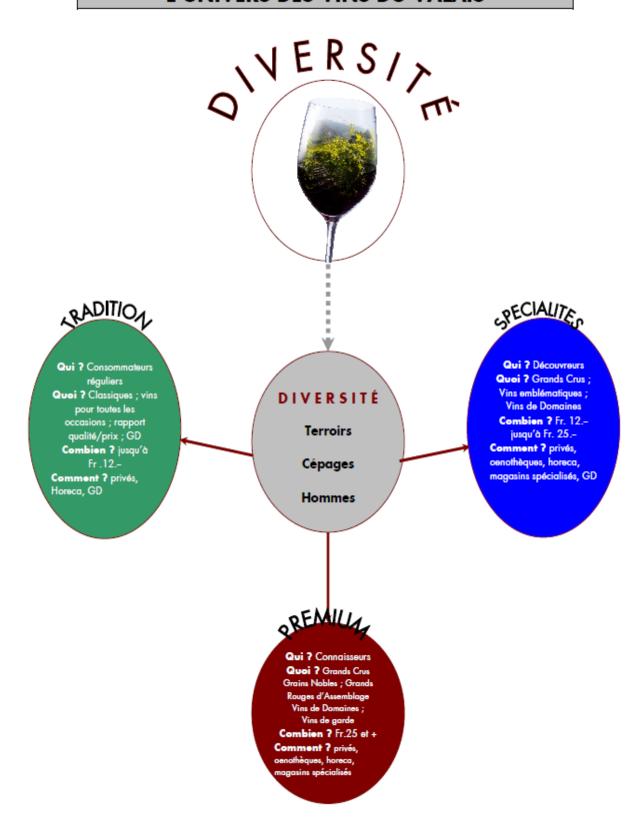
Quoi?

- des cépages = Chasselas; Sylvaner; Petite Arvine; Savagnin Blanc; Pinot Gris; Chardonnay; Ermitage; Amigne; Muscat; Humagne Blanc; Pinot Blanc; Pinot Noir; Gamay; Syrah; Humagne Rouge; Cornalin; Diolinoir; Merlot; Gamaret; Cabernet Sauvignon....

Comment?

- des cépages uniques qui sont produits exclusivement en Valais.
- des cépages présents dans de nombreuses régions viticoles du monde (par ex. Chardonnay, Syrah) acquièrent en Valais une identité particulière et attrayante.
- la production valaisanne peut couvrir l'ensemble des goûts des consommateurs.
- le Valais possède des vins haut de gamme.

L'UNIVERS DES VINS DU VALAIS



17. Activités promotionnelles

- Différents canaux de communication (insertions journaux et magazines, coinsertions, insertions diverses, affichage, articles rédactionnels, site internet, brochure « les essentiels »...
- Caves ouvertes (Ascension)
- Soutien aux portes ouvertes individuelles
- Concours de la sélection des vins du valais et journée « les étoiles du Valais »
- Cahier Coop
- Partenariat avec le FC Bâle
- Forum des 100 de l'Hebdo
- Elvetino (CFF)
- Mondial du Chasselas
- Ballenberg
- Action COOP Région Berne
- Collaboration avec les produits du terroir (Valais)
- Présence dans les Ambassades Suisses
- Livre Wine Grapes
- Film : versions allemande et anglaise
- Chemin du vignoble
-

18. Suivi qualité vigne et vin

Contrôle à la vigne (selon art. 35, 37 et 40 de la Loi sur l'agriculture et le développement rural)

Les contrôles ont été effectués sur les 67 communes viticoles. Une priorité a été toutefois mise sur les 20 communes, sur lesquelles sont cultivées les 90 % des spécialités valaisannes. En 2012 sur 24'435 parcelles contrôlées, 537 parcelles ont été jugées fautives et 1 cas a dû être annoncé au laboratoire cantonal.

Six principes guident le travail des contrôleurs :

- les normes quantitatives et qualitatives AOC Valais, découlant de l'Ordonnance sur la vigne et le vin et des décisions annuelles du Comité de l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais
- le bon sens « vigneron »
- les contrôleurs travaillent par équipe de deux, le coaching par des experts de la viticulture proposés par les familles Encavage et Production de l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais
- le conseil personnalisé (formation, échange, effet incitatif) donné sur la vigne aux vignerons qui le souhaitent (consignes de dégrappage, par exemple)
- le secret de fonction

Contrôle organoleptique

selon le règlement et le contrat de prestations signé avec l'Etat du Valais, l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais doit déguster annuellement au minimum 320 vins ;

 l'article 5, alinéa 2 du règlement sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission de dégustation des vins d'appellation d'origine contrôlée Valais (AOC Valais) du 2 février 2005 indique : « Chaque metteur en marché fait l'objet d'un prélèvement, en principe au moins une fois tous les 4 ans. ».

L'accent a été mis sur les vins vendus en Grande Distribution dans les commerces en suissealémanique, ainsi que sur les caves n'ayant pas fait l'objet de prélèvement depuis 2006.

Les prélèvements des vins ont été effectués par Jean-Paul Aymon directement dans les caves et dans les grandes surfaces en Valais et hors canton. Il est rappelé que 4 échantillons de chaque vin, issus du même lot sont prélevés.

Résultats:

Session de printemps :

180 vins ont été dégustés et 174 acceptés, 5 acceptés avec commentaire (avertis) et 1 vin refusé

Session d'automne :

143 vins ont été dégustés et 131 acceptés, 6 acceptés avec commentaire (avertis) et 6 refusés

19. Prix indicatifs

Voir point 2 – FVV

FSV

1. Succès IVVS/FSV en politique fédérale

Dans la situation que nous connaissons, l'IVVS et la FSV ont élaboré ce printemps un catalogue de 10 mesures pour faire face à la lourdeur du marché des vins suisses. Ces mesures ont fait l'objet d'une consultation auprès des organisations professionnelles membres de l'IVVS et de la FSV. Ce catalogue de mesures a été examiné dans les régions et approuvé unanimement.

Il est actuellement en pleine application, notamment politique.

Ainsi, en session de mai, septembre et décembre 2012, en coordination avec vos organisations, plusieurs motions ont été déposées par les parlementaires suivants : Darbellay, Barthassat, Freysinger, Reynard, Favre et Hiltpold pour faire évoluer la législation et le budget vers plus de promotion des vins suisses, vers un assainissement des stocks AOC, vers l'adaptation du contingent d'importation à la baisse ou son attribution via la prestation fournie sur le marché indigène. A noter qu'en septembre 2011 déjà, le soussigné déposait une première motion pour mieux soutenir la promotion régionale des vins, ceci déjà en réponse à la portée négative du franc fort. Malheureusement, cette première mesure n'a pas été soutenue par le Conseil national en décembre 2011.

A ce jour, deux autres propositions vitivinicoles ont été traitées par le Parlement. D'une part, la demande d'assainissement des stocks selon la motion de votre serviteur, sur laquelle nous reviendrons. D'autre part, la motion Freysinger quant à l'attribution des parts de contingent tarifaire selon la prestation fournie sur le marché indigène. Lors de la session de septembre, cette idée a fait l'objet d'une proposition Freysinger à l'article 65 de la Loi sur l'agriculture dans le débat sur la Politique agricole 2014-2017. Cette proposition a été clairement refusée par le Conseil national. De leur côté, les motions Hiltpold et Darbellay, qui poursuivent un objectif semblable, n'ont pas encore été traitées par les Chambres fédérales.

Finalement, dans le cadre du budget 2013, un intense travail de conviction a été réalisé au Parlement afin d'obtenir un budget pour l'assainissement des stocks de vins AOC, selon la motion Favre. Au bout du compte, après plusieurs courriers, discussions bilatérales et trois renvois successifs entre le Conseil national et le Conseil des Etats, un budget de 10 millions de

francs a été octroyé par les Chambres fédérales. Un merci particulier est adressé aux parlementaires Jean-Pierre Grin (VD) et René Imoberdorf (VS) pour leur important engagement personnel.

Après notre légitime satisfaction pour ce très bon résultat à mettre à l'actif des IVVS et FSV engagées et rassemblées, il s'agit maintenant d'aborder la mise en oeuvre de cette mesure, tout en gardant le même esprit de rassemblement dans la branche. Rappelons encore que l'OFAG est un partenaire important dans cette démarche.

En janvier 2013, le comité IVVS abordera donc en détail la question de l'application de la mesure.

Idéalement, en février, une assemblée des délégués de l'IVVS entérinera les modalités de la mesure d'assainissement des stocks AOC qui sera soumise au Conseil fédéral pour approbation via une ordonnance d'application. Les organisations membres seront informées de l'avancée des travaux.

Merci encore aux membres des comités IVVS et FSV pour le soutien actif à nos démarches parlementaires. Elles viennent d'être couronnées de succès. Par cette mesure, il s'agit maintenant de retrouver au plus vite l'équilibre du marché des vins suisses, permettant aux vignerons et encaveurs d'en tirer la vraie rémunération de leur travail et investissement.

2. Forum vitivinicole suisse (Source : communiqué de presse du Forum)

Le Forum vitivinicole suisse (FVVS) a tenu sa séance annuelle le 20 novembre 2012 à Berne. Cette édition organisée par AGRIDEA était articulée en deux parties. Une partie réglementaire visant à présenter les activités des membres du Forum et une partie thématique souhaitée par les membres lors de l'édition 2011, permettant de dresser un état des lieux de la politique en matière de commercialisation et de promotion du vin suisse. Pour cette deuxième partie, le FVVS a pu compter sur la participation de M. Laurent Favre, Conseiller national et Président de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses, de M. Frédéric Rothen, représentant de l'Office fédéral de l'agriculture, ainsi que de M. Sébastien Fabbi, Secrétaire général de Swiss Wine Promotion.

Les préoccupations de la branche prises en compte par les projets de recherche Agroscope Changins Wädenswil

L'état d'avancement des projets de recherche menés par Agroscope Changins Wädenswil (ACW) en réponse aux propositions faites lors des éditions 2010 et 2011 du FVVS a été présenté par M. Olivier Viret, chef du département recherche en protection des végétaux, viticulture et oenologie à ACW. Les projets de recherche ont permis des avancées significatives sur de nombreux sujets de préoccupation comme par exemple les cépages résistants, la sélection clonale suisse, les nouvelles molécules antifongiques, la résistance ontogénique, les réseaux de suivi des ravageurs (drosophila suzukii, cicadelles ...), l'analyse des allergènes. Le prochain programme de recherche quadriennal sera établi au printemps prochain, de sorte que le FVVS réunira les propositions de ses membres d'ici à février 2013.

Activités des membres du FVVS

Cette édition a offert à chaque membre la possibilité de présenter ses activités et préoccupations prioritaires. Ces présentations ont été appréciées et reconnues utiles pour favoriser la communication, susciter des collaborations et maintenir une bonne compréhension des attentes des différents acteurs.

Notons enfin que lors de cette partie réglementaire, l'Union Suisse des OEnologues s'est vu reconduite à la présidence du Forum pour une période de deux ans. Ainsi, M. Daniel Dufaux assurera la présidence jusqu'en 2016.

Commercialisation et promotion du vin suisse

La deuxième partie de la journée a été consacrée aux préoccupations économiques de la branche vitivinicole.

Le Conseiller national Laurent Favre a présenté les enjeux politiques dans la perspective des attentes de la profession. Après avoir rappelé le contexte économique général, il a fait le point sur les dix mesures préconisées par la Fédération suisse des vignerons et sur les initiatives parlementaires qui en ont découlé. Il a notamment souligné l'importance de voir la politique agricole se concentrer plus directement sur les problématiques de promotion et de commercialisation des produits suisses. Il a aussi appelé les acteurs de la filière à s'approprier un véritable réflexe "Swissness" et d'encourager tous les efforts visant à parfaire les connaissances de ces derniers en marketing et communication, afin de gagner en notoriété, monter en gamme et établir un réflexe d'achat "vins suisses" chez le consommateur.

M. Frédéric Rothen a, quant à lui, rappelé l'importance d'une stratégie commune bien comprise à tous les échelons et plaide pour une vision concertée. La prospérité de la viticulture suisse passe par une augmentation des parts de marché et une consolidation de la consommation de vins suisses à 110 – 120 millions de litres, alors qu'actuellement, elle s'élève à 100 millions de litres pour une consommation totale de 270 millions de litres de vin. Sans ce réajustement,

il faudra se reposer la question de l'adéquation des surfaces viticoles et adapter la capacité de production à la réalité du marché. Il incombe aux trois partenaires (Confédération, cantons, interprofession) de définir les mesures pour atteindre ces objectifs.

Enfin, M. Sébastien Fabbi a présenté quelques-unes des priorités de Swiss Wine Promotion. Il rappelle que sa stratégie repose sur la volonté de faire gagner en notoriété la désignation "Vin suisse". Les efforts sont accentués en Suisse alémanique où la concurrence avec des vins italiens notamment est très rude. Il présente un plan d'activités intégrant de nombreuses actions déjà entreprises ou en cours d'élaboration. Il travaille aussi à améliorer les visuels, tout en conservant la continuité.

Les trois orateurs s'accordent sur l'impérative nécessité de pouvoir disposer de données complètes sur l'état du marché, tous segments confondus. Un observatoire du vin suisse est impératif. Ces informations sont incontournables tant pour la mise en oeuvre de politiques concertées que pour la planification de stratégies promotionnelles cohérentes. Sans indicateur fiable et comparable dans le temps, le pilotage est impossible.

La date du prochain Forum a été fixée au 14 novembre 2013.

3. Frais de production en viticulture (Extraits du rapport d'AGRIDEA sur les résultats technico-économiques 2011)

L'enquête se base sur un échantillon de 99 enregistrements répartis dans tout le pays. Les exploitations ont été regroupées en fonction du mode de conduite pratiqué et de la mécanisation selon un nouveau schéma (regroupement des vignes en gobelet et conduites sur fil de fer étroit, création d'un groupe "mi-large non mécanisées" et vignes basses mécanisées à l'enjambeur à nouveau présentes).

La brochure "Frais de production en viticulture – Résultats technico-économiques 2011" peut être obtenue auprès d'AGRIDEA, Avenue des Jordils 1, Case postale 128, 1000 Lausanne, tél. 021 619 44 00 au prix de CHF 15.00.





Eric Germanier Président de la FVV

Daniel Etter Secrétaire FVV et membre du comité

FVV

Etre membre c'est affirmer la force de notre fédération.

Devenir membre et renforcer notre position

Vous voulez être informé: prenez contact avec notre secrétariat <u>vitival@agrivalais.ch</u> vous recevrez les nouvelles automatiquement par courrier électronique

Mission

La Fédération valaisanne des vignerons (FVV) a comme but principal la défense et la sauvegarde des intérêts des vignerons et des vigneronnes du Valais. La FVV contribue à définir la politique agricole et collabore avec les organismes faîtiers cantonaux et suisses. Fondée en 1984, la FVV est aujourd'hui une société de membres individuels, qui contribue également à promouvoir les techniques de production intégrée en collaboration étroite avec Vitival.

Comité directeur

Eric Germanier, Président
Etter Daniel, Secrétaire
Pierre-Yves Felley, conseil et invité
Anne-Laure Paccolat
André Fontannaz
Jacques Udry
Christian Blaser
Christine Kleinert



Groupement des Organisations Viticoles Valaisannes







